

TIMBRES & vous

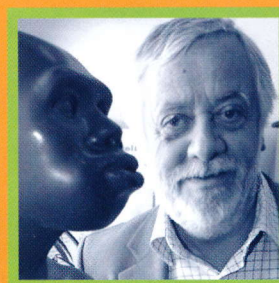


Le monde
fabuleux de
Jules Verne

p.6

Yves Coppens
et la Charte de
l'environnement

p.4



LOISIRS

p.5

Vacances



COMMÉMORATION

p.8

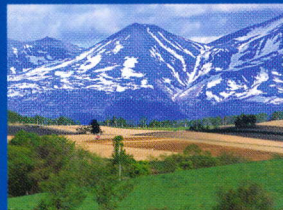
Gordon Bennett



ENVIRONNEMENT

p.10

**La charte de
l'environnement**



PATRIMOINE

p.11

**Les Jardins
de La Fontaine**



Livre Jules Verne "Aventures et Légendes"



"Merci Jules Verne!". C'est ainsi que Patrick Poivre d'Arvor débute la préface de ce livre. Cent ans après sa mort, cet ouvrage rend hommage à celui qui a marqué de sa personnalité des générations. Jules Verne, l'un des auteurs les plus lus au monde, est un écrivain à découvrir ou à redécouvrir.

Des voyages toujours passionnants que nous vous proposons de revivre au travers de six héros emblématiques de son œuvre : Nemo, Samuel Fergusson, Michel Strogoff, Michel Ardan, Otto Lidenbrock, Phileas Fogg.

L'iconographie de ce livre vous entraînera à travers l'incroyable imagination de l'auteur.

Ce nouveau livre est dédié aux lecteurs et collectionneurs, amateurs de voyages et de rêves, quel que soit leur âge.

Ouvrez-le et commencez l'aventure...



6 PAGES GOMMÉES
+ 1 BLOC DE TIMBRES

29€

En vente dès le 28 mai 2005
sur les lieux de vente anticipée "Premier Jour",
dans certains bureaux de poste,
par correspondance au Service philatélique de La Poste
et sur internet : www.laposte.fr

Timbre "Anniversaire"

Le timbre "Anniversaire" sera en vente générale dans tous les bureaux de poste à partir du 9 mai 2005.



Timbre "Charte de l'environnement"

Le timbre "Charte de l'environnement" sera en vente dans les bureaux

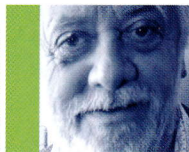
de poste à partir du 6 juin 2005. Une grande première pour La Poste. Ce timbre est imprimé sur du papier recyclé alga carta naturelle verde.

Sur les marges des feuilles de timbres on pourra découvrir les mentions suivantes "Pour imprimer ce timbre, La Poste a choisi un papier recyclé".



TIMBRES & vous

© AFP/FRED TANNIEAU



RENCONTRE

p.4

Yves Coppens

Le scientifique de l'évolution



LOISIRS

p.5

Décor de vacances

En attendant le départ



COMMÉMORATION

p.8

Gordon Bennett :

La France, reine des circuits



ENVIRONNEMENT

p.10

L'environnement

inscrit dans notre constitution



PATRIMOINE

p.11

Nîmes :

les Jardins de La Fontaine

TIMBRES & vous et PHILinfo

sont édités par le Service National des Timbres-poste et de la Philatélie.

DIRECTRICE DU SNTP : Françoise Eslinger

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Christophe Ripault

RÉDACTRICE EN CHEF : Isabelle Lecomte

RÉDACTION : Florence Falkenstein, Hélène Huteau, Isabelle Lecomte

MAQUETTE : Mézéo Tangara

IMPRESSION : Imprimerie Guillaume

COUVERTURE : Timbre "Jules Verne" émis en mai 2005

DÉPÔT LÉGAL : à parution.

ISSN : 1772-3434

LA POSTE, SNTP :

28 RUE DE LA REDOUTE,

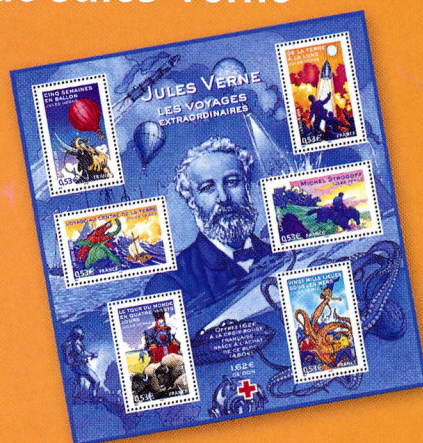
92266 FONTENAY AUX ROSES CEDEX

RCS PARIS 356 000 000

LA POSTE

COUP DE CŒUR P.6

Le monde fabuleux
de Jules Verne



Et retrouvez dans

PHIL info ^{n°93}

⇒ Toutes les nouvelles
émissions et retraits
en France

⇒ Toutes les nouvelles
émissions d'Outre-Mer

⇒ Les Prêt-à-Poster

⇒ Les timbres d'Andorre

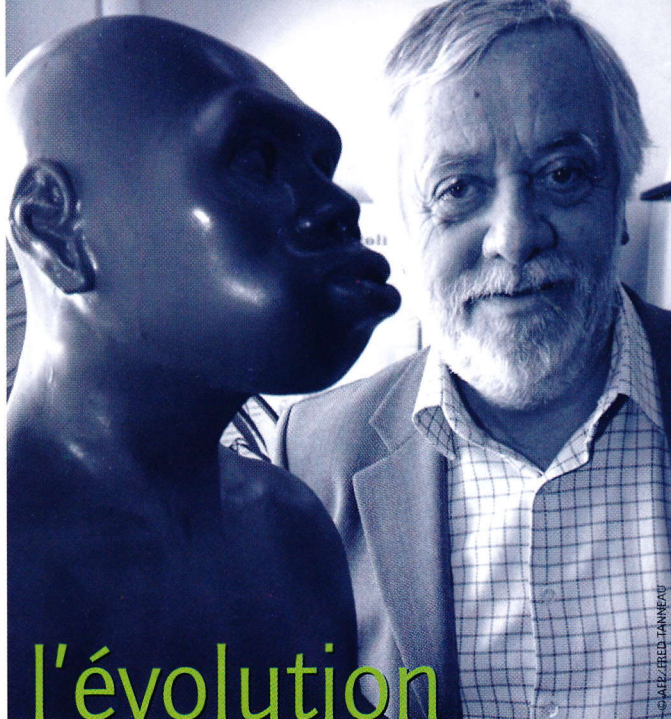
⇒ Tous les bureaux
temporaires
& timbres à date

⇒ Les flammes

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE FRANÇAIS DE L'ÉVOLUTION HUMAINE, YVES COPPENS, EST L'UN DES DÉCOUVREURS DE LUCY, NOTRE ANCÊTRE À TOUS. IL A CONDUIT LA COMMISSION DE LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT. CE SCIENTIFIQUE EST ALLÉ LA DÉFENDRE, PRINCIPE DE PRÉCAUTION COMPRIS, DEVANT DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT.

Yves Coppens

Le scientifique de l'évolution



“Quelle aventure pour un petit chasseur d'os !”
Yves Coppens
à propos de la présidence de la Charte.

T&V : *Comment êtes-vous arrivé à la présidence de la Commission de préparation de la Charte de l'environnement ?*

Yves Coppens : Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable, à l'époque [en 2002] m'a demandé de conduire ce projet. Je n'avais aucune expérience de ce type de mission et un emploi du temps déjà chargé. J'ai refusé. Il a fallu que le Président de la République en personne me le demande pour que je cède. Au Collège de France, on m'appelle “dos gris” : c'est le mâle dominant dans un groupe de gorilles. Cette fois, j'ai fait remarquer au Président qu'il m'avait dominé (rires).

T&V : *Qu'est-ce que votre expertise de paléontologue apporte à la problématique environnementale ?*

Yves Coppens : J'ai une formation de naturaliste à l'ancienne, c'est à dire moins approfondie, mais plus complète. J'ai étudié la botanique, la zoologie et la géologie avant de me spécialiser en paléontologie. Ces connaissances me donnent une vision globale des choses et m'ont permis de traiter beaucoup d'environnement. J'ai été le premier, en 1975, à lier l'évolution de l'homme et l'évolution de son milieu. L'homme est le fruit de son environnement.

T&V : *Pourquoi une Charte de l'environnement à valeur constitutionnelle ?*

Yves Coppens : Les principes de la Charte existaient, pour la plupart, dans la loi Barnier.

Mais c'est une loi simple, peu appliquée. Il fallait qu'elle soit organique ou, a fortiori, constitutionnelle pour lui donner plus de force. De plus, nous avons consacré les principes d'information et de participation des citoyens aux décisions publiques, du droit à un environnement sain, ainsi que le principe d'éducation. Je suis moi-même père d'un garçon de neuf ans et j'avais conscience que ces notions doivent être apprises dès l'école élémentaire. Cela a fait l'unanimité, d'ailleurs.

T&V : *Néanmoins, il y a eu divergence, au sein de l'équipe de la commission, sur deux articles : celui du principe “pollueur-payeur” et celui sur le principe de précaution. Le premier en est sorti modifié. Pourquoi cette concession ?*

Yves Coppens : Nous avions peur d'une mauvaise interprétation de ce principe, qui peut amener à penser que payer peut donner droit à polluer. Quant au principe de précaution, il a donné lieu à deux versions de la Charte. Les tenants du principe et ses opposants sont allés, avec moi et à ma demande, défendre leurs arguments directement devant le Président de la République. Jacques Chirac a fait pencher la balance en faveur d'une Charte forte, défendant le principe de précaution.

T&V : *Vous même, scientifique, que répondez-vous à vos pairs, pour qui, le principe de précaution est une entrave à la recherche ?*

Yves Coppens : C'est, à mon avis, une peur un peu inutile. Quand on passe du monde

animal au monde conscient – celui de l'homme – on acquiert une liberté et une responsabilité. Cette liberté et cette responsabilité nous donnent la possibilité d'anticiper et de prévenir le danger quand nous le ressentons. Je suis moi-même scientifique, membre des Académies des Sciences et de Médecine. Je ne peux donc pas être contre l'audace de la science. J'ai demandé aux juristes de bien encadrer ce texte, afin que le juge constitutionnel n'ait pas toute latitude. De plus, le principe de précaution existait dans la loi Barnier et était déjà appliqué. Cela aurait été un recul de ne pas l'adopter.

T&V : *La Charte va-t-elle changer les choses concrètement ?*

Yves Coppens : Les droits de l'homme ont été inscrits dans la Constitution en 1789. Pourtant, les femmes n'ont eu le droit de voter qu'en 1940... La Charte de l'environnement pose des principes généraux. Mais ceux-ci prévalent désormais sur toutes les lois. ☺

Bio express

1934 : Naissance à Vannes

1956 : Entre au CNRS à 22 ans où il étudie les animaux des quaternaire et tertiaire

1960 : Monte des expéditions au Tchad, en Ethiopie puis en Algérie, en Tunisie, en Mauritanie, en Indonésie, aux Philippines, en Sibérie, en Chine.

1969 : Maître de Conférences (Professeur 2^e classe) au Museum National d'Histoire Naturelle

1974 : Découverte d'*Australopithecus afarensis*, nommé Lucy, avec ses collègues Donald Johanson et Maurice Taïeb.

1980 : Professeur titulaire de la Chaire d'Anthropologie du Musée de l'Homme.

1981 : Il propose une explication environnementale de la séparation *Hominidae Panidae* (entre l'homme et le singe) : *l'East Side Story*

1983 : Elu titulaire de la Chaire de Paléo-anthropologie et Préhistoire du Collège de France.

2002 : Nommé président de la Commission de préparation de la Charte de l'environnement, la "Commission Coppens".

Décor de vacances En attendant le départ

COMME UN AVANT-GOÛT DE SOLEIL, VOICI LES TIMBRES "VACANCES" ET LEUR JOLI DÉCOR DE CABINES DE BAIN, DE SABLE BLOND ET DE CIEL BLEU...



Depuis 2002, La Poste a pris l'agréable habitude d'émettre un timbre à l'occasion des vacances. Et cette année encore, entre deux bains de mer ou deux excursions, l'occasion sera belle d'écrire un petit mot à ses proches rien que pour le plaisir d'envoyer un joli timbre. Car on le sait, les vacances sont le meilleur moment pour prendre le temps d'écrire, particulièrement des cartes postales. Et le savez-vous ? La carte postale a fait son apparition en 1891 en France – à Sillé-le-Guillaume dans la Sarthe – à l'initiative d'un Prussien nommé Von Stephen. Mais la France n'en veut pas, jugeant que le courrier manque de discrétion. Mais deux événements vont changer la donne : le premier est l'arrivée de l'art photographique et le deuxième, l'Exposition universelle de 1900 et sa Tour Eiffel. La carte postale connaît alors son âge d'or au point qu'à la veille de la première guerre mondiale, on s'en échange 800 millions d'exemplaires ! Les cartes touristiques font aussi leur apparition. La première carte

postale photographique est attribuée au Marseillais Dominique. Malheureusement pour lui, l'idée lui profitera peu, car il est rapidement dépassé par les imprimeurs et leurs prix défilant toute concurrence.

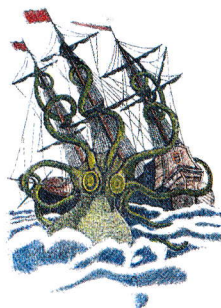
Un timbre très évocateur

On pourrait penser qu'avec Internet, la tradition des cartes postales et des courriers de vacances a perdu de sa vigueur. Eh bien pas du tout ! Il s'en échange plusieurs millions chaque année. La carte postale a même eu son exposition en 1978 organisée par le musée des Arts et traditions populaires. L'émission du timbre "Vacances" trouve donc toute sa justification. Regardez-le bien : pour un peu, on entendrait le ressac, le cri des mouettes et l'on sentirait sur la peau la délicieuse morsure du soleil ! Ce timbre sera vendu en carnet de dix timbres-poste autocollants à validité permanente. Alors, surtout n'oubliez pas le stylo dans vos valises. ☺

Le monde fabuleux de Jules Verne

L'APPORT DE SA LITTÉRATURE, INSPIRÉ DE LA GÉOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES, EST PLUS RECONNU ENCORE CENT ANS APRÈS SA MORT.

Cinq semaines en ballon, Voyage au centre de la Terre, Le Tour du monde en quatre-vingts jours, Vingtt mille lieues sous les mers, Michel Strogoff... Qui n'a pas rêvé, plongé dans les pages d'un de ces voyages extraordinaires ou bien dans l'un des nombreux films et dessins animés qui en ont été tirés ? Peu de Français ont résisté à l'attraction de ces titres évocateurs d'aventures et de découvertes, si l'on en croit le sondage de France 2, le 4 avril dernier, où les téléspectateurs ont placé notre Jules national au quinzième rang des plus grands Français de tous les temps – devant Napoléon !



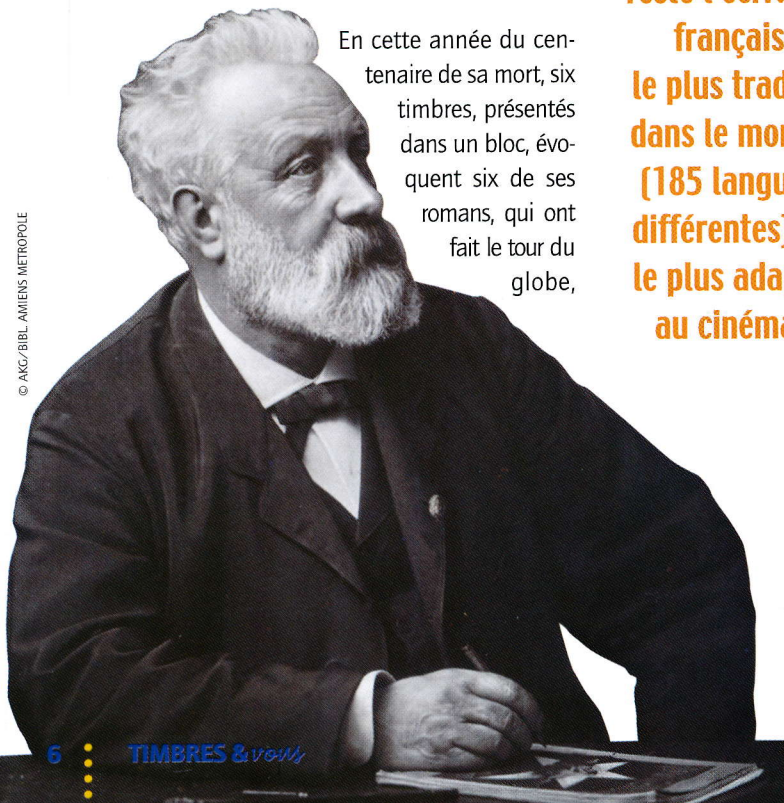
Jules Verne reste l'écrivain français le plus traduit dans le monde (185 langues différentes) et le plus adapté au cinéma.

En cette année du centenaire de sa mort, six timbres, présentés dans un bloc, évoquent six de ses romans, qui ont fait le tour du globe,

tout comme ses héros. Jules Verne fait en effet partie des auteurs les plus traduits de la planète. En France, on trouve en permanence trente à quarante de ses titres dans les rayons des libraires. Ses lecteurs vont vraiment de 7 à 77 ans. Les enfants sont happés par ses histoires, les adultes y reviennent pour la littérature. Auteur très prolifique, il a écrit soixante-deux romans et dix-huit nouvelles entre 1862, année où il signe avec Pierre-Jules Hetzel, son éditeur Pygmalion, et 1905, date de sa mort.

Rêves d'horizons

Enfant, le jeune Verne rêve d'horizons lointains, en observant au télescope les bateaux du port de Nantes, où il est né, en 1828. Mais c'est à Paris, loin de la pression familiale, et de son éducation rigide de bourgeoisie catholique, qu'il se lance à écrire, tout en prétendant suivre des études de droit. Il a vingt ans, la révolution de 1848 agite le monde autour, mais lui garde l'âme romantique. Il fréquente les milieux artistiques et se lie d'amitié avec Alexandre Dumas, père et fils. Ses premières œuvres sont pour le théâtre. Puis il se lance dans l'opérette, avec son ami Marcel Hignard, qui signe la musique – il épousera sa belle-sœur huit ans après.





Naissance d'un genre littéraire

Mais le succès n'arrive que bien plus tard, avec son premier roman, où il est question d'aérostation. Jules Verne fréquente alors Nadar, célèbre daguer-réotypiste, qui est aussi fêru de montgolfières. Le manuscrit semble ne trouver aucun écho... Quand Pierre-Jules Hetzel (éditeur de George Sand, Victor Hugo, Balzac...) voit, dans l'inspiration "scientiste" de Jules Verne, l'auteur qu'il cherche pour monter une collection distrayante et pédagogique. C'est sur ce coup de cœur, pour un genre naissant, que paraît *Cinq semaines en ballon* en 1863. Son succès immédiat marque le début d'une collaboration, qui durera vingt-trois ans, jusqu'à la mort de l'éditeur.

"Nous sommes au début de l'instruction publique. Jules Verne accompagne l'arrivée de la démocratie contemporaine. Il croit dans le progrès humain, dans l'apport des connaissances et fait rêver des possibilités de l'homme", analyse Jean-Paul Dekiss, directeur du centre international Jules Verne à Amiens, où l'écrivain vécut la plus grande partie de sa vie.

**Dramaturge,
poète, romancier,
inventeur
d'une véritable
mythologie des
temps modernes,
il a laissé son nom
à l'un des cratères
de la Lune.**



Manifestations "verniennes"

Les villes qui ont jalonné la vie de l'écrivain le commémorent :

- **À Amiens**, où il a écrit l'essentiel de son œuvre, on pourra voler en ballon au-dessus de la ville, **du 20 au 22 mai**. La maison, qu'il habitait de 1882 à 1900, sera ouverte à la fin de l'année, sur une importante collection liée à son œuvre. La compagnie nantaise *Royal de Luxe*, viendra parader **du 6 au 19 juin**. www.julesverne.fr
- **Paris** expose "Jules Verne, le roman de la mer" **jusqu'au 31 août**, au musée national de la Marine. Son univers envahit toute la Cité des Sciences **jusqu'au 26 juin**. www.cite-sciences.fr
- **Nantes** ouvrira sa maison-musée en septembre. La compagnie *Royal de Luxe* promènera un gigantesque éléphant dans les rues, **du 19 au 22 mai**. Tout au long de l'année, des expositions, projections, colloques au centre d'études verniennes, mettent en valeur l'écrivain nantais, ainsi que le festival international de science-fiction, les Utopiales, **du 11 au 14 novembre**. Le Saint-Michel II, son voilier à coque en bois, est reconstruit. Chantier ouvert au public cet été. www.nantes.fr

Il anticipe à un siècle

C'est ainsi que Jules Verne enchante ses contemporains par la description d'univers inconnus, réels ou fantastiques. Il continue aujourd'hui de faire rêver des générations, en révélant l'esprit d'une époque, quand le progrès suscitait plus d'enthousiasme que de scepticisme. Certaines de ses visions, très documentées, se sont avérées. Comme son vol lunaire, qu'il fait décoller de Floride dans *De la Terre à la Lune*, anticipant d'un siècle Cap Canaveral. Ses héritiers s'appellent Hergé, le commandant Cousteau, Jean-Louis Etienne ou Nicolas Hulot, explorateurs ou conteurs, capables de nous faire rêver par leurs découvertes et leurs aventures de l'extrême. 📖

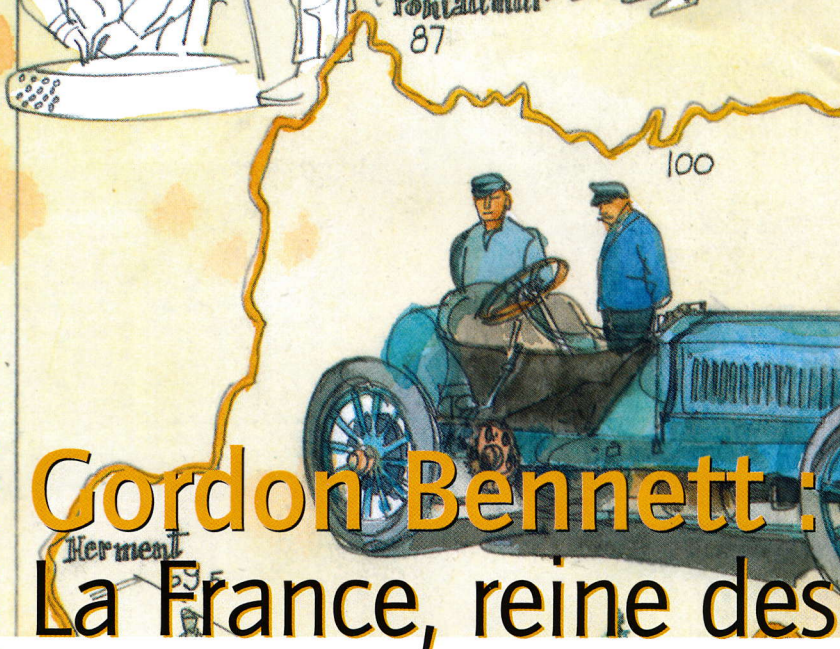


Sur Jules Verne

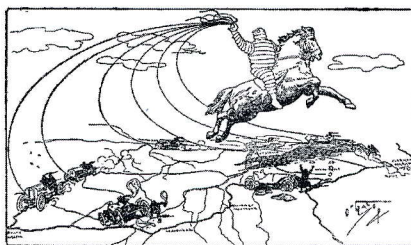
Le centenaire de la mort de l'écrivain est marqué par la publication de multiples ouvrages autour de son œuvre.

Beaux livres illustrés, biographies, enquête sur le travail de l'auteur, analyse psychanalytique de son œuvre... Sélection des parutions 2004 et 2005.

- *Les voyages extraordinaires de Jules Verne*, de Daniel Compère (Pocket Classiques)
- *Passion Jules Verne : un humain planétaire*, de Jean-Paul Dekiss (Editions Textuel)
- *Jules Verne, de la science à l'imaginaire*, de Philippe de la Cotardière et Jean-Paul Dekiss (Larousse)
- *Le Titan Moderne*, d'Albert Badoureau (Actes Sud - Ville de Nantes)
- *Le monde illustré de Jules Verne* (Actes Sud)
- *Soixante voyages de Jules Verne* de Samuel Sadaune (Ouest-France)
- *Jules Verne, les paradoxes d'un mythe*, de Lucian Boia (Belles Lettres)
- *Jules Verne, cent ans après*, de Michel Clamen (Belin - Pour la science)
- *En relisant Jules Verne, un autre regard sur les Voyages Extraordinaires*, de Lionel Dupuy (La Clef d'Argent - Littérature fantastique)
- *Jules Verne*, de Herbert R. Lottman (Flammarion). Biographie
- *Histoire d'un mythe*, de Gérard Orthlieb Jules Verne (Akr)
- *Jules Verne, voyageur extraordinaire*, de Jean-Yves Paumier (Glenat)
- *Le monde selon Jules Verne*, d'Olivier et Patrick Poivre d'Arvor (Menges)
- *Jules Verne, le rêveur incompris*, de Gilles De Robien (Michel Lafon)
- *Jules Verne, Aventures et légendes* (La Poste)



UN BLOC DE TIMBRES FÊTE CENT ANS DE COMPÉTITIONS AUTOMOBILES INTERNATIONALES, LANCÉES PAR LA COUPE GORDON BENNETT. AU PAYS DE MICHELIN, ON S'APPRÊTE À FÊTER L'ÉVÉNEMENT À GRAND RENFORT DE CARROSSERIES D'ANTAN.



↑ *Le Bibendum de Michelin remporte la coupe Gordon Bennett sur le circuit d'Auvergne en 1905.*

Les volcans d'Auvergne résonneront de vrombissements anciens et familiers, début juin. Non, les entrailles de la Terre n'ont pas retrouvé les puits de ces cheminées oubliées.

En revanche, des automo-

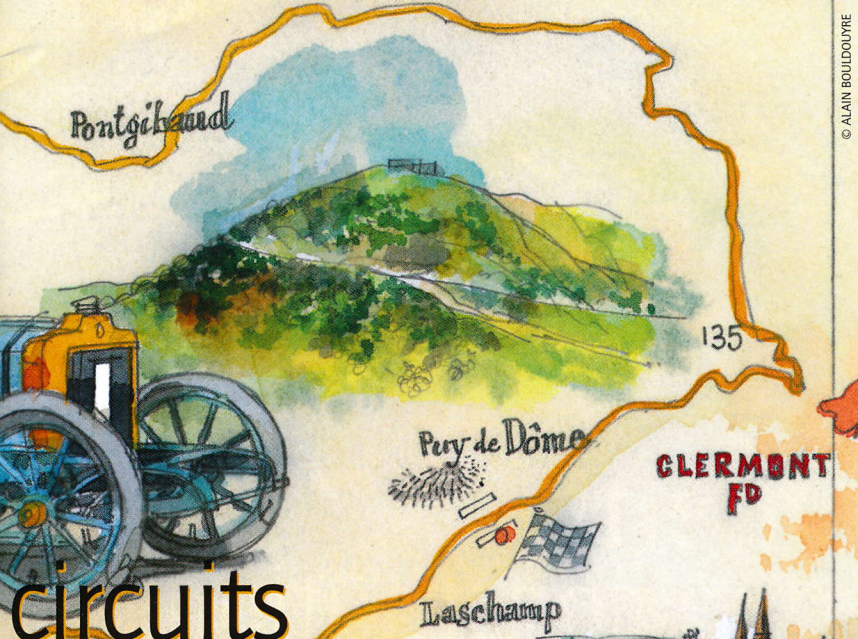
biles de plus d'un siècle, s'apprentent à réanimer le circuit d'une course mythique, qui eut lieu en 1905, à Clermont-Ferrand : la coupe Gordon Bennett.

Du 2 au 5 juin, cent quarante-cinq véhicules anciens, dont quarante-sept de course, sont attendus pour parader sur les lieux de ce qui fut un événement international.

Un siècle en arrière, plus de quatre-vingt mille spectateurs et trois cents journalistes internationaux s'étaient déplacés en Auvergne pour voir s'affronter les écuries de six nations (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Autriche). D'énormes travaux sont réalisés pour l'occasion : réfection des routes, construction de trois ponts, mise en place de tribunes, de barrières, d'un café-restaurant, de salles de rédaction et de lignes télégraphiques et téléphoniques...

Prestige national

À l'époque des balbutiements de l'automobile, la course était devenue une affaire de prestige national. Il faut dire qu'en 1905, aux portes de Clermont-Ferrand,



© ALAIN BOULDouYRE



© ALAIN BOULDouYRE

La Poste, partenaire en 2005 comme en 1905

Deux timbres sont consacrés à la voiture gagnante de la coupe Gordon Bennett : la Richard-Brasier. Le bloc du centenaire rend hommage à quatre autres disciplines de course automobile. Les 2 et 3 juin, à Clermont-Ferrand, le bureau de poste "premier jour" mettra à l'honneur deux illustrateurs : François Bruère, créateur des timbres et Alain Bouldouyre, illustrateur auvergnat, auteur de cartes souvenirs philatéliques. En 1905, les P et T de l'époque faisait partie des organisateurs et partenaires stratégiques de l'événement, puisqu'ils étaient chargés d'installer les lignes télégraphiques et téléphoniques qui reliaient les journalistes du monde entier à leur rédaction.

En 1905, alors que la télé n'existait pas encore pour retransmettre les images de la coupe, plus d'un millier de cartes postales différentes ont été éditées sur l'événement.

la France remettait en jeu pour la sixième et dernière fois, la Coupe Gordon-Bennett. Peu d'événements sportifs avaient cette ampleur à l'époque, "à l'image d'une coupe du monde de football aujourd'hui ou des Jeux olympiques", souligne Patrice Besqueut, directeur de l'Automobile-Club d'Auvergne. "Depuis la 3^e édition, l'événement sportif avait pris des dimensions économiques et politiques", raconte celui qui est aussi l'auteur du livre historique *La Coupe Gordon Bennett 1905* (Editions du Palmier).

Tout avait commencé en 1899, quand le riche propriétaire du New York Herald – devenu International Herald Tribune – James Gordon Bennett, lance l'idée de cette course auprès des automobile-clubs des pays industrialisés. Les trois premières éditions, de 1900 à 1902, se font dans un certain anonymat, car la France organise et gagne la compétition, sans surprise. "La France avait le plus de constructeurs et dominait largement le développement de l'automobile à l'époque", précise Patrice Besqueut. Mais en 1902, la

casse des trois voitures françaises place inopinément la Grande-Bretagne sur le podium. L'année suivante, en 1903, l'Irlande organisatrice attire de nouveaux concurrents, mis en confiance par la déroutée de la France, réputée imbattable jusque-là.

À La Une

"L'ampleur de la coupe se développe à partir de ce moment-là", explique Patrice Besqueut. L'année suivante, alors que c'est à l'Allemagne de défendre son titre. "Le kaiser Guillaume II lui-même s'implique dans son organisation", précise l'historien. Mais Léon Théry ramène la coupe à la France en 1904. C'est encore lui qui comblera l'orgueil et la fierté de son pays en remportant la victoire en 1905, au volant de sa Richard-Brasier. "Il est à la une des journaux du monde, devant la mutinerie du cuirassé *Potemkine*", souligne le directeur de l'Automobile-Club d'Auvergne. En 1906, le Grand Prix de l'Automobile-Club de France remplace la coupe Gordon Bennett. Les écuries ne sont plus formées par pays mais par constructeur. La France s'assure ainsi une suprématie numérique de participants et donc un maximum de chances de remporter la victoire. Les grands prix de Formule 1 actuels fonctionnent toujours sur ce modèle. 📄



↑ Bloc de 10 timbres-poste à 0,53 €

L'environnement inscrit dans notre constitution

UN ENVIRONNEMENT SAIN ET ÉQUILIBRÉ EST RECONNU COMME UN DROIT INALIÉNABLE, AU MÊME TITRE QUE LES DROITS DE L'HOMME ET LES DROITS SOCIAUX.

L'environnement, c'est quoi ?
"Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation".
Code de l'Environnement article L. 110-1

"Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé". Le 28 février dernier, le Parlement a voté ce premier article de la Charte de l'Environnement et les neuf suivants, comme devant figurer au plus haut niveau du droit français : la Constitution. Ainsi toutes les lois à venir seront subordonnées à cette Charte.

Le Parlement a donc approuvé l'initiative du Président de la République. "Désormais, ces principes essentiels pour notre avenir et l'avenir de l'humanité sont inscrits dans notre Constitution au même niveau que les droits de l'homme et du citoyen et les droits économiques et sociaux" a déclaré Jacques Chirac, depuis l'Elysée, le 1^{er} mars.

Principe de précaution

De sérieuses discussions ont retardé l'adoption du texte, notamment autour des principes de précaution et "pollueur-payeur". Celui du pollueur-

payeur a été rédigé dans une version remaniée, à l'article 4 : "Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi". Cette formulation appelle une loi organique, qui devra en préciser ultérieurement le champ d'application.

En revanche, l'article 5 consacre le principe de précaution. Il est en lui-même porteur de droits nouveaux pour les citoyens, qui pourront contester les décisions prises par l'Etat et les collectivités territoriales en matière environnementale.

C'est bien ce qui inquiète certaines industries et élus, qui y voient la menace d'une avalanche de procès. Les académies de Médecine et des Sciences, le prennent, en outre, comme "un frein à toute innovation". Ce principe, qui existe déjà en droit communautaire (traité de Maastricht et traité de Nice) a déjà été utilisé pour suspendre une mise en culture de maïs OGM. Il a aussi justifié que l'on retire du marché l'insecticide "gaucho", pour avoir insuffisamment analysé les risques qu'il présentait sur les abeilles.

Devoir d'innovation

L'article 5 trouve cependant son équilibre, vis-à-vis de la recherche, en précisant le devoir de parer la réalisation d'un dommage, même incertain, par "l'adoption de mesures provisoires", ce qui laisse une porte ouverte, par opposition à l'interdiction pure



↑ Une première : La Poste a imprimé le timbre symbolisant la Charte sur du papier recyclé "alga carte naturelle verte".

Une quarantaine de pays a déjà porté au niveau constitutionnel des principes concernant la protection de l'environnement et le développement durable.

et simple. En outre, l'article 9 pose le devoir de "recherche et d'innovation" dans la préservation et la mise en valeur de l'environnement.

Outre ces principes, la Charte inscrit dans le marbre le devoir de préservation et de prévention pour tous, celui de promotion du développement durable pour les autorités publiques ainsi que le droit à l'information et à la participation aux décisions pour les citoyens. Enfin l'éducation et la formation à l'environnement font partie de ces droits et devoirs. Le texte a été adopté, sans le soutien des socialistes mais avec celui des Verts, vingt mois après l'adoption par le Conseil des ministres. Outre sa valeur juridique nationale et internationale, la Charte représente également un symbole fort au niveau de l'Etat comme du citoyen. Pour la première fois, il est explicité que "toute personne" a des droits et des devoirs vis-à-vis de l'environnement. Pour marquer sa volonté de contribuer à le préserver, La Poste a imprimé le timbre symbolisant la Charte sur du papier recyclé "alga carte naturelle verte". Une première. 

Une charte participative

La Charte ne s'est pas écrite en un jour. Lancée en juin 2002, elle a été adoptée le 28 février 2005, après un large processus de concertation, conformément à l'un de ses principes : celui de participation des citoyens à l'élaboration des décisions publiques (art.7). Une commission de préparation de la Charte, la Commission Coppens, regroupait des élus, des experts juridiques et scientifiques, des représentants des partenaires sociaux, des associations et des entreprises. Elle était assistée de plusieurs comités (juridiques, éthiques et scientifiques) et a recueilli les résultats d'une consultation nationale par questionnaire (papier et en ligne). Quatorze assises territoriales ont permis de nourrir les débats par thème et de faire le point sur les contributions.

Nîmes : les Jardins de La Fontaine

APRÈS LES JARDINS PARISIENS, LA POSTE MET À L'HONNEUR LES JARDINS DE LA FONTAINE DE NÎMES, DONT ON DIT QU'ILS FURENT LES PREMIERS JARDINS PUBLICS DE L'HISTOIRE DE FRANCE. PROMENADE.



Réalisés entre 1738 et 1755, les Jardins de la Fontaine de Nîmes doivent leur nom à la source située au pied du mont Cavalier autour duquel ils furent érigés. Cette source, l'Agau, fut une manne pour les Nîmois qui surent très tôt la canaliser, l'exploiter et l'aménager sous forme de fontaines, puis de bassins qui alimentaient la ville. L'Agau a joué un rôle déterminant pour la création de l'agglomération pré-romaine, époque à laquelle elle fut considérée comme un lieu sacré. Les Romains édifièrent à cet endroit divers monuments religieux ou dédiés au culte impérial. Au Moyen-Âge, les monuments tombèrent en ruines. C'est Jacques-Philippe Mareschal, ingénieur de Louis XV qui fut chargé de la création des jardins à la française. Il proposa un plan d'aménagement de l'espace tenant compte des matériaux antiques. De la terrasse, on peut admirer le premier bassin orné de ses deux escaliers semi-circulaires, puis le canal qui se faufile sous un pont à deux arches, avant de rejoindre un deuxième bassin. À cet endroit se trouvent des vases et des statues représentant des génies sculptés en 1750 par Pierre-Hubert Larchevêque.

Tout Nîmes au pied de la Tour Magne

Près des bassins qui canalisent l'eau, se trouve le temple de Diane. Ce monument qui date de la fin du premier siècle av. J.C. était probablement destiné aux célébrations en l'honneur de l'empereur Hadrien. Par la suite, il fut transformé en chapelle pour le couvent des Ursulines, installé près de la source sacrée au 10^e siècle. Au fil de la promenade, l'on rencontre statues de nymphes et de faunes, palmiers et végétation luxuriante. On peut gravir les marches de la Tour Magne qui offre une vue imprenable sur la ville. Elle date de la fin du 3^e siècle av. J.C. Site protégé et classé monument historique, la Tour Magne se compose de deux constructions superposées : l'une en pierres sèches dite tour pré-romaine, et l'autre construite sur et autour de la première, dite tour gallo-romaine. Élément d'architecture militaire, la Tour Magne permettait de faire le guet et remplissait aussi une fonction dissuasive : visible de loin, elle symbolisait la domination romaine. 

Dites-le avec des timbres !



Un mariage, une fête, un anniversaire, ou tout simplement une déclaration d'amour, à chaque instant de votre vie, un timbre personnalise vos écrits.

Timbres disponibles dans les bureaux de poste et sur le site Internet www.laposte.fr

Timbres personnalisés disponibles **uniquement** sur Internet.

LA POSTE 